

BOISSY MAG

#198

Juin/Juillet 2026

www.ville-boissy.fr



**LA MAISON DE SANTÉ DE BOISSY
A OUVERT SES PORTES**

• *Nouvelle structure de soins primaires p. 19*



- 03 > Édito
- 04 > Retour en images
- 06 > Actualités
- 10 > Cadre de vie
- 19 > Focus
- 21 > Enfance
- 23 > Jeunesse
- 25 > Vie associative
- 27 > Hommage
- 28 > Libre opinion
- 30 > Infos pratiques



4 > Village citoyen



18 > Vingt-cinq ans de jumelage entre Boissy et Lauda



19 > Ouverture de la maison de santé



22 > Les délégations du CME et CMJ à Lauda

> ... Ces dernières semaines ont été animées – et l'été ne fait que commencer !



Crédit photo : Vincent PANCOL

Votre maire,
Régis Charbonnier

Chères Boisséennes, chers Boisséens,

> Un engagement collectif au cœur de la ville

Le village citoyen a rassemblé élus, bénévoles et jeunes autour d'ateliers et d'animations : le genre de moment qui rappelle pourquoi s'engager pour sa ville a du sens.

Dans la foulée, le Forum de l'emploi, organisé avec Grand Paris Sud Est Avenir, a ouvert des portes à de nombreux habitants en quête d'un nouveau départ professionnel.

Deux événements différents, un même état d'esprit : agir concrètement pour les Boisséens.

> Boissy l'été : un programme pour tous

La fête de la musique a ensuite donné le coup d'envoi de Boissy l'été. Cette saison, nous avons voulu proposer un vrai programme – pas juste quelques dates, mais une succession de rendez-vous pour que chacun trouve son moment.

Festival de la jeunesse, feu d'artifice, animations de quartier, et bien sûr, l'Escale Boisséenne en point d'orgue : il y en aura pour tous les goûts, tous les âges. Associations, commerçants et artistes locaux sont au cœur de cette programmation : c'est aussi ça, l'été à Boissy.

Une façon de vivre la ville autrement, ensemble, le temps d'une belle saison.

> L'énergie renouvelable à portée de tous

Autre bonne nouvelle : la ville lance un achat groupé d'énergie avec la société Ecodigo. Electricité renouvelable, gaz naturel, tarifs négociés – habitants et petites entreprises pourront en bénéficier directement. Face à la pression sur les factures énergétiques, c'est une réponse simple, efficace et solidaire, portée collectivement. Vous retrouverez toutes les informations pratiques pour vous inscrire dans ce Boissy Mag' et sur le site internet de la ville.

> Une maison de santé tant attendue

Enfin, l'ouverture de la maison de santé marque une étape importante. Médecins généralistes, kinésithérapeutes, infirmières et autres praticiens réunis sous un même toit, dans un équipement pensé pour eux comme pour leurs patients : c'est une réponse concrète au manque de soignants que nous connaissons. Un projet attendu, enfin là.

Profitez bien de cet été – il est fait pour vous.

Bien fidèlement.

1



1



2



2



3



1 > Le 6 mai, le **village citoyen** a réuni élus, bénévoles et jeunes autour d'ateliers éducatifs, d'animations et d'une démonstration de l'unité équestre du 94.

2 > Le jeudi 28 mai a eu lieu le **Forum de l'Emploi**, organisé avec Grand Paris Sud Est Avenir, une matinée riche en rencontres et en opportunités pour les Boisséennes et Boisséens à la recherche d'un emploi ou d'une formation.

4



3 > Le 8 mai 2026, la ville a rendu hommage aux combattants et aux victimes de la seconde guerre mondiale lors de la **cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945**.

4 > **Un livre pour accompagner les futurs collégiens.** Comme chaque année, le Maire est allé à la rencontre des élèves de CM2 des écoles de la ville pour leur remettre un livre. Cette initiative vise à encourager le goût de la lecture, un outil essentiel pour l'apprentissage.

Calendrier de la boutique éphémère

15 rue de Paris

Du 29 JUIN au 6 JUILLET

ELORA BINET

Sacs, accessoires, vêtements



Du 6 au 13 JUILLET

LES TOUS PETITS D'ABORD

Bodys pyjama, robes et ensemble, tenues de cérémonies

5 000 € attribués pour soutenir l'aide humanitaire internationale

La ville a décidé d'attribuer une subvention de 5 000 euros afin de soutenir des actions d'aide internationale en faveur du Liban et du Soudan, deux pays durement touchés par des crises humanitaires majeures.

Cette aide vise à contribuer aux efforts de soutien aux populations civiles confrontées à des situations de grande précarité et de conflit prolongé.

La ville réaffirme ainsi son engagement en faveur de la solidarité internationale et de l'aide aux populations les plus vulnérables.



Patissimo - Votre artisan pâtissier au Bois Clary

Installée dans le quartier de Bois Clary, une artisane pâtissière propose des créations sur mesure, réalisées exclusivement sur commande dans un laboratoire certifié HACCP. Cette organisation permet de se consacrer pleinement à la conception de desserts personnalisés et de qualité.

Titulaire du CAP Pâtissier et formée en cake design en France et à l'international, elle met son savoir-faire au service de créations uniques, tant dans les saveurs que dans la décoration. Gâteaux de mariage, anniversaires, baptêmes, événements d'entreprise ou candy bars : chaque réalisation est pensée sur mesure, avec des options adaptées à différents régimes alimentaires (vegan, sans gluten, sans lactose ou sans sucre). Des ateliers de pâtisserie et de cake design sont également proposés, ainsi que des animations pour événements privés ou professionnels. Les commandes se font sur rendez-vous, avec retrait sur place et possibilité de livraison selon conditions.

Les commandes et demandes d'informations peuvent être effectuées au 06 70 83 33 76 ou via Instagram : <https://www.instagram.com/patissimo.cakes>



Course pour Clara : une mobilisation solidaire réussie

Le dimanche 31 mai, la traditionnelle Course pour Clara a réuni de nombreux participants dans une ambiance sportive, conviviale et solidaire.

Le Maire Régis Charbonnier et Sylvie Touchard, élue déléguée au handicap, étaient présents pour soutenir cet événement organisé au profit de l'association Clara Fait et Rit. Grâce à la mobilisation des coureurs, marcheurs, bénévoles et partenaires, cette édition a une nouvelle fois rencontré un beau succès, illustrant l'engagement des Boisséens en faveur de la solidarité et de l'inclusion.



Une cour Oasis pour l'école Dunois

Le 22 mai dernier, le projet de cour oasis de l'école Dunois a été présenté à une classe de CM1 par le Maire, les élus Touria Hafyane et Christian Larger, ainsi que par les services techniques de la Ville.

Conçues pour répondre aux enjeux climatiques, les cours oasis favorisent la végétalisation, la désimperméabilisation des sols et une meilleure gestion des eaux de pluie. Elles permettent également de créer des espaces de récréation plus agréables et adaptés aux différents usages.

Très attentifs, les élèves ont rapidement compris les objectifs de ce projet destiné à améliorer durablement leur cadre de vie. Les travaux débiteront cet été.



L'éco-station bus entre en service

Les travaux de l'éco-station bus sont désormais achevés. Cette nouvelle infrastructure est aujourd'hui mise en service et accueille certaines lignes de bus desservant la commune.

Les arrêts de bus provisoires situés sur l'ex-RN19 sont quant à eux maintenus jusqu'à la réalisation de la seconde phase des travaux, prévue à partir de 2027. À l'issue de cette dernière, ils seront déplacés devant le commissariat de la ville, après la création des aménagements nécessaires, notamment des escaliers et un parvis adapté.

Ce projet constitue une étape importante dans l'amélioration des infrastructures de transport et de l'accessibilité sur le territoire communal.

Journée internationale de lutte contre les LGBTIphobies

Le 17 mai s'est tenue la journée internationale de lutte contre les LGBTIphobies.

À cette occasion, il est important de rappeler que les discriminations liées à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre restent une réalité dans le monde professionnel. Selon plusieurs études, de nombreuses personnes craignent encore que l'expression de leur orientation sexuelle puisse avoir des répercussions sur leur parcours professionnel, tandis que les personnes transgenres sont particulièrement exposées aux situations de discrimination.

La ville de Boissy réaffirme son engagement en faveur de l'égalité, de l'inclusion et du bien-être de toutes et tous.

Fête des structures de la petite enfance

Le 6 juin dernier, les structures de la petite enfance ont ouvert leurs portes aux familles en présence du Maire, Régis Charbonnier, et de Sabrina Da Silva Rebelo, adjointe déléguée à la petite enfance.

Les visiteurs ont pu découvrir les lieux, échanger avec les professionnels et participer à un après-midi festif. Un goûter convivial et le spectacle de la ferme Tiligolo ont clôturé cette journée placée sous le signe de la rencontre et du partage.





Le Domaine du Piple officiellement inauguré

Le Domaine régional du Piple a été inauguré à Boissy-Saint-Léger, marquant l'ouverture de ce nouvel espace naturel de 110 hectares au cœur du massif de l'Arc Boisé. Véritable réservoir de biodiversité, le site offre aux Boisséens et Franciliens un nouvel espace de promenade et de détente tout en contribuant à la préservation des milieux naturels.

Cette inauguration a réuni élus, partenaires et habitants. Parmi les personnalités figuraient Valérie Péresse, présidente de la région Ile-de-France, le Maire Régis Charbonnier, David Perre, Maire de Sucy-en-Brie, Olivier Capitano, président du département du Val-de-Marne et Marie-Carole Ciuntu, sénatrice du Val-de-Marne.

À cette occasion, les élus et les visiteurs ont pu découvrir les richesses naturelles et patrimoniales du site à travers une visite guidée et plusieurs animations. L'inauguration a également permis de présenter les ambitions portées pour le domaine, dont l'ouverture au public se poursuivra progressivement dans les années à venir.

L'ouverture du Domaine du Piple constitue une étape importante dans la valorisation du patrimoine naturel francilien et le développement des espaces verts accessibles au public.



Journée mondiale contre l'abandon des animaux de compagnie

Organisée le 27 juin 2026, la Journée mondiale contre l'abandon des animaux de compagnie vise à sensibiliser le public à cette réalité encore trop répandue, notamment en période estivale.



La France compte environ 100 000 abandons d'animaux chaque année, dont près de 60 000 en été. On estime qu'un animal est abandonné toutes les trois minutes. Une fois recueillis en refuge, seuls 50 % des chiens et 30 % des chats parviennent à trouver un nouveau foyer.

La ville de Boissy invite chacun à adopter un comportement responsable et à soutenir la protection animale.

Moustique tigre : les bons gestes à adopter

Le moustique tigre, présent sur notre territoire, peut transmettre certaines maladies. Il se développe principalement dans les eaux stagnantes à proximité des habitations.

Pour limiter sa prolifération, quelques gestes simples sont essentiels : éliminer les eaux stagnantes (soucoupes, vases, déchets), entretenir les gouttières et caniveaux, couvrir les réservoirs d'eau et entretenir les espaces extérieurs (taille des haies, débroussaillage). Chacun est acteur de la lutte : sans eau stagnante, pas de moustiques.





Appel à candidature Ciné-Club du Forum

Pour sa deuxième saison, le Ciné-Club du Forum lance un appel à candidatures et invite les Boisséens à participer à cette aventure cinématographique placée sous le signe de la réflexion, du partage et de la découverte.

Le Ciné-Club propose des projections autour de thématiques fortes, suivies d'échanges avec un spécialiste du sujet abordé. Chaque séance devient ainsi une occasion d'ouvrir le dialogue, de croiser les regards et d'explorer des sujets universels à travers le cinéma.

Comment participer ?

Les habitants sont invités à proposer un thème, et éventuellement un film, en remplissant le **formulaire disponible sur le site de la ville puis en l'envoyant à culturel@ville-boissy.fr avant le 15 juillet.**

Chaque proposition devra être accompagnée d'un court texte expliquant pourquoi le thème ou le film choisi mérite d'être mis en lumière dans le cadre du Ciné-Club.

Val-de-Marne : nomination du nouveau préfet



Par décision du Conseil des ministres du 22 avril 2026, Étienne Stoskopf a été nommé **secrétaire général du ministère de l'Intérieur et a, à ce titre, quitté ses fonctions de préfet du Val-de-Marne.**

Stanislas Bourron lui a succédé en qualité de préfet du Val-de-Marne. Ancien conseiller « intérieur et territoires » du Premier ministre, il a également exercé les fonctions de directeur général des collectivités locales.

Rappel aux familles des anciens combattants



Lors des cérémonies funéraires organisées à l'église Saint-Léger ou dans tout lieu mémoriel communal, M. André Verlant, porte-drapeau diplômé d'honneur, se tient à la disposition des familles.

À leur demande, il rend hommage aux anciens combattants décédés, y compris aux militaires ayant servi en opérations extérieures (OPEX), par sa présence et celle du drapeau des anciens combattants.

Contact : 06 07 51 43 98



Une rencontre dédiée au Trouble du Spectre de l'Autisme

Le samedi 25 avril 2026, la salle de spectacles de Boissy-Saint-Léger a accueilli une conférence-débat sur le Trouble du Spectre de l'Autisme, organisée par les associations Culture, Échanges et Découvertes, Infiniment Autiste 77 et Un Pas pour l'Autiste. Parents et participants sont venus nombreux pour mieux comprendre les enjeux liés à l'autisme.

Les trois intervenants ont apporté des éclairages complémentaires, mêlant expertise, témoignages et conseils pratiques. Les échanges avec le public, riches et concrets, ont permis d'aborder de nombreuses situations du quotidien. La rencontre s'est poursuivie autour d'un déjeuner convivial avec vente de paniers-repas, dont les recettes seront reversées aux associations organisatrices pour soutenir leurs actions en faveur des personnes autistes.

Retour sur les travaux

Un nouvel espace de détente au-dessus de la RN19, à proximité de la Ferme (1)

Les clôtures des aires de jeux ont récemment été installées et permettront prochainement aux enfants de profiter de nouveaux espaces de loisirs en toute sécurité. Des transats en bois ont également été mis en place pour offrir aux habitants un espace de détente aux beaux jours. Le site a par ailleurs été équipé d'arceaux à vélos et agrémenté de nombreuses plantations, contribuant à la création d'un cadre de vie plus agréable et plus verdoyant. L'ensemble de ces infrastructures sera prochainement ouvert au public.



Place Fourcade, (2) dans le quartier du Progrès, les travaux ont pour objectif de désimperméabiliser les sols et de redonner de la qualité à cet espace, afin d'offrir un cadre de vie plus agréable aux riverains.

Les travaux du **belvédère** (3) se poursuivent et avancent conformément au calendrier prévu, avec la pose du muret de protection et de décoration, qui vient structurer et sécuriser l'espace tout en renforçant son intégration paysagère.

Mardi 19 mai a eu lieu la **pose de la première pierre du programme Arbor&Sens du Groupe Pierreval** (4)

En présence du Maire, Régis Charbonnier, du cabinet d'architectes Atelier Agopyan et de l'aménageur SADEV 94, cette cérémonie marque une nouvelle étape dans le développement de la ZAC de la Charme-



Crédit photo : Vincent PANCOL



Payez votre énergie moins cher.. ensemble !

La ville de Boissy-Saint-Léger lance un achat groupé d'énergie (électricité d'origine renouvelable et gaz naturel) en collaboration avec la société ECODIGO.

La municipalité a placé les thématiques économique et énergétique au centre de ses priorités. Elle organise en 2026, un achat groupé d'énergie. Une action dont les objectifs sont de permettre aux habitants et aux petites entreprises du territoire de réaliser des économies sur leurs factures d'énergie, ainsi que de les sensibiliser sur la thématique énergétique conformément à son engagement.

Jusqu'à une mensualité d'économies

Grâce à cette opération organisée par la ville, le prestataire ECODIGO estime que les économies réalisées par les habitants peuvent représenter un peu **plus d'une mensualité par an et par ménage !**

Dans ce cadre, il invite les habitants du territoire et de ses alentours à se préinscrire gratuitement et sans engagement **sur le site officiel de l'achat groupé pour avoir ensemble encore plus de poids.**

Etienne JALLET, Président d'ECODIGO ajoute :

> Il s'agit d'une action entièrement gratuite. Plus le nombre de participants sera élevé, plus nous aurons de poids auprès des fournisseurs pour négocier les prix. J'invite donc les habitants à se mobiliser de manière massive et à partager cette action auprès de leurs proches".

Le prestataire ECODIGO accompagne la ville

La société ECODIGO, spécialisée dans l'organisation d'achats groupés d'énergie aura notamment pour missions de recenser les ménages intéressés grâce à leurs préinscriptions et de répondre à toutes leurs questions, par téléphone

et par e-mail. L'entreprise a pour but d'informer les habitants sur le marché de l'énergie ainsi que sur l'achat groupé. Elle assure un accompagnement continu des personnes intéressées par l'action notamment dans les démarches de préinscription et de souscription.

Préinscription gratuite jusqu'au 31 août 2026

Les habitants, les agents municipaux et les petites entreprises du territoire sont invités à se préinscrire gratuitement et sans engagement aux achats groupés suivant :

- Électricité,
- Gaz.

Il est possible de se préinscrire avant le **31 août 2026**, par internet (www.boissy-energie.fr) ou par téléphone (01 89 71 94 17).

La préinscription est simple et rapide. Il suffit de vous munir de vos dernières factures d'énergie pour lesquelles vous souhaitez réaliser des économies pour compléter le formulaire. La participation à l'achat groupé est accessible à l'ensemble des Boisséens.

Chaque inscrit recevra à partir du 10 septembre 2026 un courrier personnalisé avec une présentation des offres retenues ainsi que les étapes restant à accomplir pour changer de fournisseur de manière simple et rapide. Chaque participant est ensuite libre d'accepter ou non l'offre.

Informations pratiques :
www.boissy-energie.fr
 E-mail : info@boissy-energie.fr
 Tél. : 01 89 71 94 17



Croque ta forme et Faites Éco : bien manger, mieux consommer

À l'occasion des semaines « Croque ta forme », organisées en amont de la Faites Éco, la ville de Boissy-Saint-Léger a proposé de nombreuses actions de sensibilisation autour de l'alimentation équilibrée, de la santé et du développement durable.

Les écoles de la ville, le Conseil Municipal des Enfants, la médiathèque et l'Espace Infos Jeunes se sont mobilisés pour faire découvrir aux habitants les bienfaits du « bien manger » à travers des animations ludiques et pédagogiques. Jeux autour des fruits et légumes de saison, sélection d'ouvrages sur l'alimentation et l'environnement, atelier « Mon panier équilibré » ou encore atelier pâtisserie parents-enfants ont permis à chacun d'acquérir de bons réflexes tout en partageant des moments conviviaux.

Ces semaines de sensibilisation se sont conclues le samedi 30 mai lors de la Faites Éco 2026. Tout au long de la journée, les Boisséennes et les Boisséens ont participé à de nombreux ateliers consacrés aux gestes écoresponsables, à la consommation durable et au respect de l'environnement.

La brocante solidaire au profit des Restos du Cœur et la braderie de livres ont rencontré un beau succès, favorisant le réemploi et la solidarité. Les plus jeunes ont également profité d'animations ludiques pour découvrir les enjeux du développement durable tout en s'amusant.

Une belle édition placée sous le signe du partage, de la sensibilisation et de l'engagement collectif pour une ville toujours plus responsable.



Clap de fin en musique pour la saison culturelle



Le samedi 6 juin à 19h, l'esplanade Joséphine-Baker a accueilli près de 150 personnes venues profiter d'une belle soirée musicale en plein air, en présence d'Odile Bernardi, adjointe au Maire déléguée à la culture. Sur la scène spécialement aménagée par la ville, le groupe ADOU a offert un concert généreux et entraînant qui a conquis un public familial et intergénérationnel.

Composé de dix musiciens passionnés, le groupe a proposé un répertoire de pop internationale mêlant les grands classiques de Police, Michael Jackson, France Gall, Phil Collins ou encore Bruno Mars. Un programme éclectique qui a su séduire toutes les générations et créer une ambiance conviviale et chaleureuse. Favorisée par une météo particulièrement clémente, la soirée a été rythmée par les applaudissements, les chants et même quelques pas de danse de jeunes spectateurs particulièrement enthousiastes. Les habitants ont également pu profiter d'un espace de petite restauration proposé par l'association Val Pré, contribuant à faire de ce rendez-vous un véritable moment de partage.

Cette belle soirée a permis de clôturer dans la convivialité la saison culturelle 2025-2026.



Une dernière saison culturelle au

La ville vous invite à vivre une ultime saison placée sous le signe de la culture, du partage et du divertissement au Forum, avant que celui-ci ne laisse place au futur pôle culturel.

Cette nouvelle programmation s'ouvrira avec un spectacle-conférence décalé et plein d'humour : *L'Art d'avoir toujours raison*. Une soirée originale qui promet de livrer toutes les clés pour... remporter les prochaines élections présidentielles. Cap ou pas cap ?

Les équipes de la Direction de l'action culturelle, de l'école de musique et de la médiathèque André-Hellé vous donnent rendez-vous samedi 5 septembre à la fête de la ville afin de découvrir l'ensemble des événements incontournables de cette nouvelle saison.

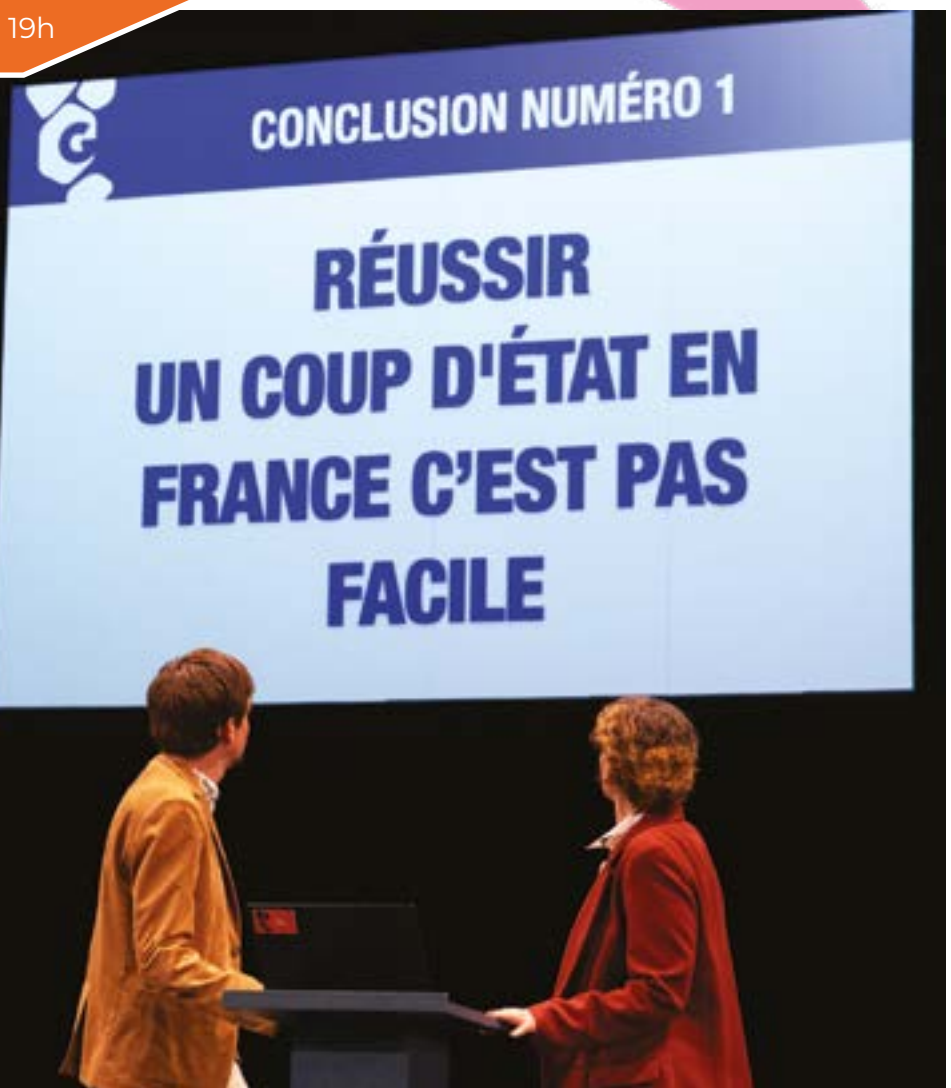
Ouverture de saison

«L'art d'avoir toujours raison»

Vendredi 19 septembre - 19h

Deux scientifiques issus du Groupe Interdisciplinaire de Recherche pour l'Accession aux Fonctions Électorales (la GIRAFE) affirment avoir découvert une méthode infaillible permettant de remporter n'importe quelle élection. Sans trop s'encombrer de questions éthiques, ils transmettent au public - devenu pour l'occasion une assemblée de futurs candidats - tous les outils nécessaires pour mener une campagne victorieuse. En s'appuyant sur les grandes figures politiques contemporaines, ils abordent les interrogations essentielles de tout candidat : Comment construire un bon programme ? Comment faire disparaître le conflit ? Comment réussir sa communication ? Comment parler lorsqu'on n'a rien à dire ? Et surtout : comment avoir toujours raison... même quand on a tort ?

Durée : 1h15
À partir de 16 ans
Gratuit



forum avant sa transformation



Evolution de la grille tarifaire

Dès le 1^{er} septembre, la ville fait évoluer sa grille tarifaire culturelle afin de proposer des offres plus lisibles, plus souples et adaptées à tous les publics.

Au programme :

- ◆ Une formule avantageuse pour assister à 3 spectacles
- ◆ Des tarifs réduits pour les réservations effectuées en avance
- ◆ De nouvelles cartes de cinéma de 5 ou 10 places, non nominatives, idéales pour partager des séances en famille ou entre amis.

Tarifs du spectacle vivant

Tarifs des représentations tout public	
Plein tarif	12,00 €
Tarif réduit *	8,00 €
Nouveau : tarif jeune (moins de 26 ans)	6,00 €
Nouveau : offre 3 spectacles	20,00 €
Tarifs des représentations pour le jeune public	
Plein tarif	7,00 €
Tarif réduit *	5,00 €
Nouveau : tarif jeune (moins de 26 ans)	4,00 €
Nouveau : représentations tout public pour toute réservation avant le 30/09	
Plein tarif	10,00 €
Tarif réduit *	6,50 €
Tarif jeune (moins de 26 ans)	4,50 €
Nouveau : représentations jeune public pour toute réservation avant le 30/09	
Plein tarif	6,00 €
Tarif réduit *	4,00 €
Tarif jeune (moins de 26 ans)	3,00 €



Tarifs du cinéma

Tarifs des séances tout public	
Plein tarif	7,00 €
Tarif réduit *	4,00 €
Nouveau : tarif jeune (moins de 26 ans)	3,50 €
Tarif événement / débat	4,00 €
Tarif groupe (min 10 personnes) / CSE	4,00 €
Nouveau : carte cinéma 10 places	30,00 €
Nouveau : carte cinéma 5 places	20,00 €
Nouveau : tarif adhérent espace ado	2,50 €
Nouveau : hors-cinéma : sport, karaoké...	3,00 €

* Bénéficiaires du tarif réduit sur présentation d'un justificatif : personne allocataire d'un minima social, personne de plus de 60 ans, personne inscrite à France Travail, personne en situation de handicap, famille nombreuse.

Vivez l'été à Boissy-Saint-Léger

Cette année, la ville a souhaité faire de l'été un véritable moment de partage, de détente et de convivialité pour tous les Boisséens et Boisséennes. À travers une programmation riche et variée, petits et grands pourront profiter de nombreux rendez-vous festifs, culturels et familiaux organisés tout au long de la saison estivale.

Fête de la musique, festival de la jeunesse, feu d'artifice du 13 juillet, animations estivales ou encore forum des associations : autant d'événements pensés pour faire vivre la ville pendant les beaux jours, favoriser les rencontres entre habitants et permettre à chacun de profiter pleinement de l'été à Boissy-Saint-Léger.

Cette programmation estivale met également à l'honneur les associations, les commerçants, les artistes locaux et les partenaires mobilisés pour proposer des animations accessibles à tous dans une ambiance chaleureuse et familiale.

Un lancement estival réussi

La saison estivale s'est ouverte le dimanche 14 juin avec le traditionnel **vide-greniers** organisé dans le centre-ville. Dans une ambiance familiale et chaleureuse, de nombreux visiteurs sont venus chiner parmi les stands et profiter d'un véritable air de villégiature au cœur de Boissy-Saint-Léger.

Commerçants et restaurateurs de la ville étaient également présents pour faire découvrir leurs spécialités : glaces, crêpes, restauration italienne... De quoi satisfaire tous les goûts dans une atmosphère bon enfant.

Quelques jours plus tard, le samedi 20 juin, la **fête de la musique** a rassemblé près de 400 personnes venues célébrer le début de l'été au rythme des concerts et des animations musicales.



Rap, hip-hop, rock ou encore musique classique : des groupes talentueux aux univers variés se sont succédé sur une scène professionnelle spécialement installée pour l'occasion. Fidèles de l'événement et nouveaux artistes ont offert une soirée festive jusqu'à la tombée de la nuit, avec une offre de restauration diversifiée avec burgers, crêpes et glacier.



Le festival de la jeunesse

L'été se poursuivra avec le festival de la jeunesse organisé les jeudi 2 et vendredi 3 juillet.

Jeudi 2 juillet – Maison des jeunes

Une journée placée sous le signe du jeu, de la créativité et du sport.

Vendredi 3 juillet – Esplanade Joséphine-Baker à partir de 17h30

Le festival se clôturera par une grande soirée musicale en plein air. Programme complet en page 23.



Le traditionnel feu d'artifice du 13 juillet



À l'occasion de la fête nationale, la ville vous donne rendez-vous le lundi 13 juillet pour le traditionnel feu d'artifice. Le lancement se déroulera sur le parking de la salle des fêtes de la Ferme, située 6 rue de Sucy.

Le site ouvrira **dès 20h** avec une **offre de restauration sur place** (crêperie, glacier, burgers). **Le feu d'artifice sera tiré à partir de 23h45.**

Un rendez-vous festif et convivial à partager en famille ou entre amis.

Clôture de l'été avec la fête de la ville / Forum des associations

Pour clôturer cette saison estivale, la ville vous donne rendez-vous le **samedi 5 septembre, de 10h à 18h, au complexe sportif Maurice Prévault** à l'occasion de la fête de la ville et du forum des associations.

Au programme : • cours d'essai et démonstrations proposés par les associations • animations • petite restauration sur place • remise des prix des balcons et jardins fleuris.

Une journée conviviale pour célébrer la rentrée et découvrir les nombreuses activités proposées sur la commune.



Boissy plage devient l'Escale boisséenne : le rendez-vous incontournable de l'été

Anciennement « Boissy plage », l'événement devient cette année « L'Escale Boisséenne ».

Du **vendredi 17 juillet au dimanche 2 août**, le stade Marcel Laveau se transformera en véritable lieu de détente et de loisirs estivaux.

Au programme : pétanque, jeux, animations, soirées et espaces de détente pour profiter pleinement de l'été entre amis ou en famille.

Une petite restauration sera également proposée sur place.



De nombreuses autres animations estivales vous attendent tout au long des mois de juillet et d'août.

N'hésitez pas à consulter le programme complet sur le site de la ville afin de découvrir l'ensemble des rendez-vous proposés cet été à Boissy !



25 ans de jumelage entre Boissy et Lauda

Du 14 au 17 mai, une délégation boisséenne s'est rendue à Lauda-Königshofen, en Allemagne, afin de célébrer le 25^e anniversaire du jumelage entre nos deux villes.

Les représentants de Boissy-Saint-Léger ont reçu un accueil particulièrement chaleureux de la part de la municipalité allemande et de son maire, Lukas Braun. Ce séjour placé sous le signe de la fraternité, de l'amitié et du partage a permis de renforcer encore davantage les liens qui unissent nos deux communes depuis un quart de siècle. Conduite par le maire Régis Charbonnier, la délégation était composée d'élus de la majorité municipale, de l'association ABJ et de sa présidente Claire Gassmann, du Conseil d'enfants ainsi que des joueurs du CAB Handball.

Au programme de ce week-end riche en découvertes et en convivialité :

- ◆ la visite de la ville médiévale de Miltenberg, située sur les rives du Main, et de son château ;
- ◆ un dîner animé à l'auberge « Zum Riesen » (« Le Géant »), la plus ancienne d'Allemagne ;
- ◆ la victoire des Boisséens lors du match de handball ;
- ◆ une randonnée suivie d'une dégustation dans les vignes de Beckstein ;
- ◆ la soirée officielle des 25 ans du jumelage, marquée par la présentation et l'officialisation du logo commun, animée par le groupe boisséen ADOU ;
- ◆ des rencontres de tennis de table favorisant les échanges entre les participants.

Ce déplacement illustre pleinement la vitalité de ce jumelage européen, fondé sur l'amitié entre les peuples, les échanges culturels et la rencontre entre les générations. Un bel anniversaire célébré dans un esprit de convivialité et de coopération, tourné vers l'avenir.



La maison de santé à ouvert ses portes



**MAISON
DE SANTÉ
DE BOISSY-SAINT-LÉGER**

Le 24 juin 2026, la maison de santé de Boissy-Saint-Léger a ouvert ses portes au 1 rue Chirol. Cette nouvelle structure de soins primaires est venue renforcer l'offre de santé de proximité sur un territoire identifié comme sous-doté en professionnels de santé.

Réunissant au sein d'un même lieu des médecins généralistes, des kinésithérapeutes et des infirmières, la Maison de santé a été créée pour faciliter l'accès aux soins des habitants et permettre à de nouveaux patients d'initier un suivi médical. Les professionnels exercent sans dépassement d'honoraires et pratiquent le tiers payant afin de limiter le reste à charge des patients.

À son ouverture, l'équipe était composée des docteurs Rémi Parant et Inès Da Ponte, rejoints par deux kinésithérapeutes, Muriel Ferry et Arthur Grodard-Oliver, ainsi que quatre infirmières, Joanita Ajavon, Élodie Nollin, Aurélie Glehello et Marie Dogbevi. L'équipe a vocation à s'agrandir progressivement avec l'arrivée de nouveaux professionnels de santé.



Les médecins généralistes assurent le suivi médical des patients à tous les âges de la vie. Ils prennent en charge la santé des nourrissons, des enfants, des adolescents et des adultes, ainsi que le suivi de grossesse, la contraception et le dépistage de certains cancers. Ils accompagnent également les patients atteints de maladies chroniques telles que le diabète, l'obésité ou les maladies respiratoires, et assurent la prise en charge des pathologies courantes du quotidien.

Afin de répondre aux besoins de la population, **des créneaux de soins non programmés ont été mis en place**. Ces consultations, réservées aux situations nécessitant une prise en charge rapide sans relever de l'urgence vitale, permettent notamment de consulter pour une infection, une douleur aiguë, une aggravation de symptômes ou tout autre problème de santé nécessitant un avis médical rapide. Elles viennent compléter les dispositifs existants sur le territoire.

La Maison de santé s'est également engagée dans une démarche de coordination entre les différents professionnels afin d'offrir un accompagnement global aux patients. La prévention, l'éducation à la santé et le suivi des maladies chroniques constituent des axes majeurs du projet.



Installée dans des **locaux modernes de 545 m², accessibles aux personnes à mobilité réduite**, la structure comprend **treize cabinets de consultation** ainsi qu'un **espace de kinésithérapie équipé d'un plateau technique et de trois cabines individuelles**. Située à proximité immédiate de la gare RER (parking gratuit 1h) et de la gare routière, elle est facilement accessible aux habitants.

Les **rendez-vous** peuvent être pris directement sur la **page Doctolib de l'établissement**, ouverte depuis le 17 juin 2026. Un site internet dédié est également en cours de déploiement. Afin de faciliter les démarches des patients, notamment ceux éloignés du numérique, un secrétariat viendra compléter l'organisation de la structure à partir de 2027-2028.

Quand les élèves chantent aux côtés des Gardiens de la Paix



Le 13 avril, les élèves de CM1-CM2 et de CM2 des écoles Jean Rostand A et B se sont rendus au conservatoire Marcel-Dadi de Créteil pour participer à un concert avec la Batterie-fanfare des Gardiens de la Paix, aux côtés d'autres classes du territoire.

Préparés avec leurs enseignantes, ils ont interprété plusieurs chants autour des valeurs de citoyenneté, de liberté et de fraternité, dont *Le Chant des Partisans*, *L'Ode à la joie* et *La Marseillaise*.

En amont, les musiciens étaient intervenus le 9 février à l'école afin de présenter leurs instruments et de réaliser une première répétition avec les élèves.

Les élèves et leurs familles ont exprimé leur fierté à l'issue de ce projet musical et citoyen. nous remercions chaleureusement Fabienne Foucault, conseillère pédagogique départementale en éducation musicale, pour son invitation et son accompagnement dans ce projet riche en musique, en émotion et en citoyenneté.

Nouveau Portail Famille

Depuis le 15 juin, la ville a mis en service une nouvelle version du Portail Famille.

Plus clair, plus rapide et plus pratique, cet espace en ligne permet aux familles d'effectuer leurs démarches, de réserver ou modifier les activités de leurs enfants, de consulter leurs factures et de suivre leurs demandes en temps réel. Accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, il facilite également certaines réservations pour plusieurs enfants en une seule opération.

Concours d'éloquence

Le 17 juin, la ville de Boissy-Saint-Léger a accueilli le grand retour du concours d'éloquence.

À cette occasion, 30 enfants du centre de loisirs, de l'ALMO et du conseil d'enfants se sont réunis pour défendre leurs idées autour du thème de la coupe du monde 2026. Répartis en trois groupes de 10 participants, les enfants se sont affrontés avec enthousiasme et créativité, offrant de belles prises de parole dans une ambiance conviviale et bienveillante. En préparation de cet événement, les groupes se sont rencontrés durant les mois de mars et d'avril à travers différents jeux et ateliers de débat. Ces temps d'échange ont permis de créer du lien entre les accueils de loisirs de la ville, tout en développant la confiance en soi, l'écoute et l'expression orale des enfants.



Des élèves qualifiés pour la finale du concours Perplexus

Pour la quatrième année consécutive, Boissy-Saint-Léger a accueilli la demi-finale du concours de Perplexus, organisée par l'association Kids and Family avec le soutien des équipes enseignantes des écoles Jean Rostand A et B. L'événement a réuni 13 écoles venues d'Île-de-France et de l'Aube.

Le principe du concours repose sur un défi simple en apparence : faire progresser une bille dans un labyrinthe en trois dimensions enfermé dans une sphère. Ce jeu mobilise pourtant de nombreuses compétences : concentration, motricité fine, repérage spatial et gestion des émotions.

Destiné aux élèves du cycle 2 et du cycle 3, ce championnat s'inscrit dans une démarche pédagogique transversale, en lien avec plusieurs disciplines scolaires. Il contribue également à renforcer le lien entre l'école et les familles grâce à l'implication des parents et accompagnateurs.

Chaque école sélectionne ses représentants pour l'épreuve individuelle et par équipe, les meilleurs accédant à la finale nationale prévue le 30 mai à Paris.

L'école Jean Rostand B se distingue cette année avec quatre élèves qualifiés : Odessa en individuel, ainsi que Younès, Wayne et Jacob en équipe. Félicitations à eux pour leur parcours et bonne chance pour la finale.



Voyage à Lauda : une rencontre placée sous le signe de l'échange

Dans le cadre du jumelage entre Boissy-Saint-Léger et Lauda-Königshofen, le conseil des enfants et le conseil des jeunes ont eu la chance d'être invités à participer à un voyage de rencontre et d'échange avec leurs homologues allemands du 14 au 17 mai.

Afin de désigner les représentants des conseils, les enfants ont procédé à un vote selon des critères définis ensemble, tandis qu'un tirage au sort a été organisé pour les jeunes conseillers. Ce sont ainsi Mathilde, Giulia et Théa pour le conseil des jeunes, ainsi qu'Anne-Sophie, Nasfati et Daniela pour le conseil des enfants, qui ont pris la route aux côtés du conseil municipal. Au programme de ce séjour aux côtés des élèves du lycée Martin Schleyer : échanges et réalisation de



graffitis autour du thème des fake news, découverte des vignobles de Lauda, visite de Miltenberg, de son château médiéval et de sa forêt, qui a bien failli égarer le groupe ! Le séjour s'est conclu par une prise de parole devant l'ensemble des partenaires allemands et français engagés dans le jumelage.

Une expérience riche en découvertes et en échanges, qui a contribué à renforcer l'amitié entre les deux villes et à créer de précieux souvenirs. Les participantes remercient chaleureusement l'association Boissy Jumelage pour l'organisation de ce voyage, ainsi que leurs amis de Lauda-Königshofen pour leur accueil.

Festival de la jeunesse : deux jours de fête pour lancer l'été !

Le service jeunesse donne le coup d'envoi de l'été avec son Festival de la jeunesse, les 2 et 3 juillet, dédié aux 11-25 ans. L'occasion de découvrir la maison des jeunes et son équipe dans une ambiance festive et créative.

Jeudi 2 juillet : après-midi ludique et découvertes

Au programme, animations variées pour tous les goûts :

- ♦ **Jeux et défis** : réalité virtuelle, Just Dance avec un robot danseur, bornes d'arcade, tir à l'arc, ateliers sciences.
- ♦ **Ateliers créatifs** : fabrication de badges, henné,
- ♦ **Défis sportifs** : double faucheuse gonflable, initiation double dutch (corde à sauter acrobatique).
- ♦ **Pause gourmande**



Vendredi 3 juillet : scène ouverte et concert

À partir de 17h30, place au **Boissy Talent Show** ! Danse, musique, chant... Scène ouverte pour les amateurs.

Le spectacle sera suivi d'un **concert** avec les artistes :

- ♦ **Ars-n**
- ♦ **Sensey,**
- ♦ **Navyblu**
- ♦ **Lyn Pega**
- ♦ **DJ Kposs**
- ♦ **Boissy Talent Show**

Infos et inscriptions : Maison des Jeunes au 01 45 69 10 70

Nous comptons sur vous pour faire vibrer Boissy

Un dispositif local pour l'aide aux devoirs et le baby-sitting

L'Espace Infos Jeunes propose un service de mise en relation entre étudiants et familles boisséennes pour de l'aide aux devoirs et du baby-sitting.

Étudiants (18-25 ans, niveau Bac +2)

Vous souhaitez donner des cours de soutien scolaire à domicile ?

Jeunes (16-25 ans)

Vous êtes sérieux, patient et avez un bon contact avec les enfants ? Vous cherchez un job d'appoint en garde d'enfants à domicile ?

Parents

Vous recherchez une personne de confiance pour accompagner votre enfant dans ses devoirs ou pour du baby-sitting ?

L'Espace Infos Jeunes vous accompagne et vous met en relation selon vos besoins et disponibilités.

Pour tout renseignement, contactez l'Espace Infos Jeunes :
01 45 69 10 70 - infojeunes@ville-boissy.fr

Formation PSC1 : les jeunes apprennent les gestes qui sauvent

Le samedi 13 juin, le Service Information Jeunesse (SIJ) de la ville a organisé une formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) à destination des jeunes.

Cette formation a permis aux participants d'acquérir les gestes essentiels de premiers secours afin de réagir efficacement face à une situation d'urgence : protéger, alerter et porter assistance à une victime en attendant l'arrivée des secours.

Une journée riche en enseignements, au terme de laquelle les participants ont obtenu une certification reconnue et développé des compétences utiles au quotidien.



Mois de la santé : prévention et sensibilisation des jeunes

Dans le cadre du Mois de la Santé, plusieurs actions de prévention ont été proposées aux jeunes.

Lors de la Faires Éco, l'atelier « Mon panier santé » leur a permis de composer les repas d'une journée équilibrée et de découvrir les principes d'une alimentation saine.

Le programme a également abordé les pratiques addictives à travers une animation menée par le SIJ, ainsi que la santé mentale, avec un atelier consacré à la compréhension du bien-être psychologique, à la gestion du stress et des émotions. Ces temps d'échange ont permis aux jeunes de s'informer et de réfléchir aux enjeux de santé qui les concernent au quotidien.





Rassemblement de l'équipe de France de grappling

Le 18 avril 2026, le gymnase Paule Baudouin a accueilli un rassemblement des équipes de France de grappling, juniors et seniors, réunissant plus de 150 athlètes présélectionnés venus de l'ensemble du territoire.

Cette journée de haut niveau a été consacrée à un travail technique approfondi ainsi qu'à des matchs tests, essentiels pour évaluer les compétiteurs en vue des prochaines échéances internationales, notamment les championnats d'Europe et du monde en grappling gi, no-gi et grappling fight. Parmi les participants, dix athlètes

issus de la commune et du club Base94 ont été sélectionnés grâce à leurs résultats aux championnats de France, confirmant leur progression au niveau national. Ce rassemblement a permis aux sportifs de se confronter à l'élite française dans un cadre exigeant et formateur, illustrant le dynamisme du grappling et l'implica-

tion des clubs locaux dans cette discipline en plein essor.

La manifestation s'est déroulée en présence du maire, Régis Charbonnier, et de Cécile Conti, élue en charge des politiques sportives, venus saluer la qualité de l'organisation et l'investissement des athlètes.

Un stage de karaté d'exception au gymnase Paule Baudouin

Un stage de karaté organisé par le Boissy Karaté club s'est tenu le dimanche 19 avril 2026 au gymnase Paule Baudouin, sous la direction du professeur Pascal Sillard (4^e dan). Gratuit et ouvert à tous les niveaux, l'événement a réuni près de 100 pratiquants, enfants, adolescents et adultes, venus de plusieurs clubs franciliens.

Pour cette édition exceptionnelle, les participants ont bénéficié de l'enseignement de Senseï Kawanishi Eiji, expert japonais 9^e dan de karaté Shukokaï. Son intervention a permis un travail technique exigeant, dans un esprit de partage et de transmission fidèle aux valeurs des arts martiaux.

Ce stage a également été marqué par un hommage

rendu à Maître Okubo Hiroshi (8^e dan), qui a enseigné à Boissy-Saint-Léger entre 1978 et 1985, rappelant l'héritage et la continuité du karaté Shukokaï au sein du club. La manifestation s'est déroulée en présence de Cécile Conti, élue en charge des politiques sportives, venue saluer l'engagement du club et la qualité de cette rencontre sportive.





Muay thaï : Boissy au cœur du championnat national

Le championnat national de muay thaï, organisé sous l'égide de l'AFMT (Académie Française de Muay Thaï) en partenariat avec le club local « JAB-Boxing » (22 rue du 8 Mai 1945 à Boissy-Saint-Léger), ainsi qu'avec le service des sports de la commune, a rencontré un vif succès.

Cet événement d'envergure nationale a réuni près de 250 combattants venus de toute la France, illustrant l'attractivité et le dynamisme de la discipline sur le territoire. Le club communal JAB-BOXING y était représenté par une combattante et une juge arbitre. La compétition s'est tenue sur deux journées au complexe Maurice Prévault : le samedi consacré aux combattants de classe D, et le dimanche aux classes C, juniors et seniors.

Tout au long du week-end, l'ambiance conviviale et sportive a séduit le public, mettant en lumière les valeurs du muay thaï : respect, engagement et dépassement de soi.



Un passionné de son au service des artistes boisséens



Arrivé en septembre 2025, Alian Amar-Khodja occupe le poste de responsable studio et régisseur au BSL Studio. Véritable couteau suisse de l'audio, il partage aujourd'hui son expertise et sa passion au service des artistes, des habitants et des jeunes Boisséens.

Au quotidien, ses missions sont variées : gestion du matériel, entretien, accompagnement des artistes et régie des enregistrements au sein du studio et du conservatoire de Boissy-Saint-Léger, aux côtés de Monsieur Michard. Très attaché au lien humain, il intervient également comme médiateur culturel avec la maison des jeunes.

Fils d'un père musicien et d'une mère chanteuse, Alain grandit dans un univers artistique qui nourrit très tôt sa passion. Adolescent, il se lance dans le rap et découvre rapidement un intérêt pour les nouvelles technologies et le travail du son. Il investit dès l'âge de 16 ans dans un home studio afin de réaliser ses propres mixages audios et ceux d'autres artistes.

Au fil des années, Alain participe à de nombreux festivals, réalise des freestyles radio aux côtés de différents rappeurs et acquiert une solide expérience de terrain, lui permettant de s'imprégner pleinement du milieu musical. Autodidacte passionné, il obtient d'abord une

licence en langues étrangères appliquées, puis perfectionne ses compétences dans une école de son à Aubervilliers, dont il sort major de promotion. Il poursuit ensuite son parcours avec deux masters, l'un en production musicale et l'autre en musicologie.

Son parcours l'amène également à transmettre son savoir. Alain enseigne quelque temps à l'école SAE Institute tout en animant des ateliers de création artistique dans des centres sociaux et en accompagnant de jeunes artistes auprès de professionnels de la musique.

Entre ses 16 et 26 ans, il accompagne près de 150 rappeurs dans leurs projets musicaux. Aujourd'hui encore, de nombreux jeunes artistes font appel à lui pour bénéficier de ses conseils et de ses compétences en ingénierie du son.

Ce qui le motive au quotidien ? « *Le côté artistique et créatif du métier* ». Pour lui, la rigueur, la réactivité et la capacité d'adaptation sont essentielles afin de faire face aux imprévus et d'accompagner des publics très différents : artistes confirmés, amateurs, enfants ou jeunes en découverte.

Vous croiserez peut-être prochainement ce passionné de musique lors d'une représentation musicale de la ville ou au sein du BSL Studio.

Groupes de la majorité municipale

Boissy pour tous, décidons ensemble
Groupe socialiste et apparentés, société civile**Notre premier engagement : le pouvoir d'achat des Boisséens**

Préserver le pouvoir d'achat des Boisséens constitue une priorité constante de l'action municipale. Depuis plusieurs années, la ville agit concrètement pour accompagner les familles, maîtriser ses dépenses et proposer des services accessibles à tous.

Cette volonté s'est traduite par des mesures de gestion responsables, comme le déploiement progressif de l'éclairage public LED, qui permet de réduire les consommations énergétiques tout en maintenant les investissements et la qualité des services publics.

Depuis 2023, les tarifs municipaux sont calculés en fonction des ressources des foyers afin de garantir une contribution plus équitable de chacun. La ville continue également de soutenir les familles grâce à une restauration scolaire de qualité avec un passage de cette gestion directe à GPSEA et dont une part importante du coût reste prise en charge par la collectivité.

Nous avons également mis en place des dispositifs favorisant les économies du quotidien : exonération partielle de taxe foncière pour les travaux de rénovation énergétique, réflexion sur l'évolution de l'aide à l'acquisition de vélos électriques, simplification de l'appel à projets jeunes. Pour le mandat 2026-2032, nous souhaitons aller plus loin. Parmi nos engagements figure la création d'un dispositif d'achat groupé d'électricité et de gaz ouvert à tous les habitants. En regroupant les demandes à l'échelle de la commune, la ville et son prestataire Ecodigo pourront négocier des conditions tarifaires plus avantageuses auprès des fournisseurs et permettre aux Boisséens qui le souhaitent de réaliser des économies sur leurs dépenses énergétiques.

Cette mesure ambitieuse, encore inédite dans le Val-de-Marne, illustre notre volonté de développer des solutions concrètes, innovantes et directement utiles au quotidien des habitants.

Pourtant nos dotations baissent toujours, l'inflation a repris avec la guerre entraînant une hausse de nos frais de fonctionnement. Notre engagement est clair : continuer à agir pour maîtriser nos dépenses et face à cette situation faire de la commune un partenaire de confiance pour les Boisséens mais il faudra bien partager ces surcoûts face aux dépenses de la vie courante...
Bonnes vacances à toutes et à tous.

Contact : sectionboissy@gmail.com

Elus de la majorité municipale - Boissy Ecologie et Solidarité

La loi « zéro artificialisation nette » (ZAN) est un objectif simple et une mesure indispensable : limiter l'étalement urbain afin de préserver les sols agricoles, les forêts et les espaces naturels. En France, cette politique vise à réduire de moitié la consommation d'espaces naturels d'ici 2031 avant d'atteindre un équilibre en 2050. À Boissy-Saint-Léger, le maire et sa majorité ont su désartificialiser la ville, ce qui est un exploit, préserver les espaces verts et en créer des nouveaux tout en densifiant la ville sur elle-même et construire des logements indispensables aux besoins de la population. Trop de Françaises et de Français vivent dans des conditions indignes, dans des logements suroccupés ou dans des bouilloires thermiques. ZAN : moins de béton, davantage d'îlots de fraîcheur et une meilleure adaptation aux épisodes de chaleur, des habitats de biodiversité préservés. La Droite et le RN voulaient assouplir l'objectif ZAN et autoriser des artificialisations sans justification. Le Conseil Constitutionnel a heureusement censuré le 21 mai les amendements scandaleux des parlementaires productivistes.



A Boissy comme ailleurs, préparons un avenir durable.

F. Canale, C. Larger, R. Zabeur - Contact : courrier@ecolos-bsl.fr

Elus de la majorité municipale - Communiste

Les fins de mois sont de plus en plus difficiles à Boissy-Saint-Léger. Loyer, courses, énergie, transports : les dépenses contraintes grèvent chaque mois un peu plus le budget des familles. Pendant ce temps, les grands groupes affichent des profits record et versent des dividendes indécents. Cette réalité n'est pas une fatalité - c'est le résultat de choix politiques assumés au profit des actionnaires.

Nous, élus communistes de la majorité municipale, refusons cette résignation. Avec le PCF, nous portons des propositions concrètes : blocage des prix sur les produits de première nécessité, encadrement strict des loyers, revalorisation immédiate du SMIC à 2000 euros brut, et taxation des superprofits pour financer les services publics et la transition écologique.

Localement, nous agissons : maintien des tarifs solidaires dans les équipements municipaux, soutien renforcé aux familles via le CCAS, et vigilance permanente contre tout désengagement de l'État. Car la lutte contre la vie chère



commence aussi dans nos communes, avec des élus qui défendent l'intérêt général plutôt que celui des marchés.

M. Barthes, C. Conti, L. Normand - Mail : pcfboissysaintleger@gmail.com - Facebook : [pcfboissysaintleger](https://www.facebook.com/pcfboissysaintleger)

Engagés pour Boissy**Madame, Monsieur, Chers Boisséens,**

Pour cette tribune d'été, nous aurions pu revenir sur certaines promesses de campagne qui devaient se concrétiser immédiatement après les élections.

Nous aurions pu parler de la Maison de Santé de la rue Chirol. Dans le magazine municipal du mois dernier, son ouverture était annoncée pour le mois d'avril. Nous aurions également pu évoquer l'éco-station bus et l'achèvement du pôle gare, déjà plusieurs fois retardé et annoncés pour le mois de mai. Au moment où nous écrivons ces lignes, le 2 juin, ces équipements ne sont toujours pas ouverts. Lorsque vous lirez ce magazine, à partir du 26 juin, peut-être le seront-ils enfin.

Nous aurions aussi pu parler des commerces de la Haie Griselle. Ils ont occupé une place importante dans la communication municipale et dans les débats de campagne. Pourtant, depuis les élections, le sujet semble avoir quelque peu disparu des radars.

Mais rassurez-vous, ce ne sera pas l'objet de cette tribune. L'été approche et il est parfois utile de savoir faire une pause. Une pause dans les polémiques, dans les débats et dans l'agitation du quotidien.

Nous souhaitons avant tout adresser nos vœux de bonnes vacances à l'ensemble des Boisséennes et des Boisséens. Que cette période estivale soit propice au repos, au ressourcement, aux retrouvailles familiales et aux moments de partage avec ceux qui nous sont chers. Nous voulons également saluer celles et ceux qui resteront mobilisés tout au long de l'été. Les associations, les bénévoles, les professionnels, les commerçants, les personnels municipaux, les soignants et tous les acteurs de terrain qui proposeront des activités, accompagneront les habitants et veilleront sur les plus fragiles.

Une pensée particulière pour nos aînés, les personnes malades ou en situation de handicap, pour qui la période estivale peut parfois être synonyme d'isolement ou de difficultés supplémentaires. Leur accompagnement mérite toute notre reconnaissance.

Enfin, nous adressons un remerciement sincère au tissu associatif boisséen. Par son engagement quotidien, il contribue au dynamisme, à la convivialité et au rayonnement de notre ville. Après une année riche en événements, ses bénévoles méritent eux aussi un repos bien mérité.

Bel été à toutes et à tous.



L. Thibault et les élus de la liste Engagés pour Boissy
www.engagespourboissy.fr

Boissy, c'est vous**Chères Boisséennes, chers Boisséens,**

Après vous avoir exprimé notre profonde gratitude pour votre confiance lors du renouvellement de notre assemblée, l'heure est désormais au travail de fond et à l'exercice des responsabilités que vous nous avez confiées. Avec nos quatre sièges au Conseil municipal, portés par vos 1149 voix, nous formons une opposition unie, vigilante et résolument engagée pour l'intérêt général de notre commune.

Le dernier Conseil municipal a été marqué par un moment démocratique crucial : l'examen et le vote du budget de la ville. Ce document n'est pas qu'une simple suite de chiffres ; il est la traduction concrète des priorités politiques de la majorité pour l'année à venir et le reflet de sa vision pour notre territoire. Après une analyse rigoureuse et des débats approfondis, les élus de notre groupe ont fait le choix de voter contre ce budget.

Ce vote de rejet n'est pas une posture d'opposition systématique, mais un acte de responsabilité face à des orientations que nous jugeons profondément insuffisantes. Nous regrettons un manque flagrant d'ambition pour Boissy. Ce budget s'inscrit dans la stricte continuité d'une politique qui, selon nous, a déjà montré ses limites et ne répond pas aux besoins réels, urgents et quotidiens de notre population.

La gestion locale ne peut se résumer à une simple reconduction du passé, alors que notre ville fait face à des défis économiques et sociaux majeurs. En refusant d'innover et d'investir massivement là où les attentes sont fortes, qu'il s'agisse du cadre de vie, du développement économique, de la solidarité ou de la sécurité, la municipalité actuelle passe à côté de l'avenir.

Être une opposition constructive, c'est savoir dire non lorsque la direction prise ne nous semble pas être la bonne. Tout au long des débats, nous avons défendu vos priorités en insistant sur une gestion plus dynamique, plus transparente et plus proche de vos préoccupations réelles. Nous resterons vos relais fidèles, combatifs et toujours accessibles au sein du conseil municipal. Vous pouvez compter sur notre entière exigence et notre rigueur pour veiller à la bonne utilisation des deniers publics, et pour que la voix d'une part essentielle de la population soit entendue, respectée et activement défendue.



F. Ngaliema, C. Michel, R. Guillemard, E. Brunissen
 Contact : boissycestvous@hotmail.com

> PHARMACIES DE GARDES DE JOUR, DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS

Juillet

- 05/07** - 14 place Arthur Rimbaud - Limeil-Brévannes - 01 56 32 00 41
12/07 - 2 bis av. de Verdun - Limeil-Brévannes - 01 45 69 12 57
14/07 - 2 esplanade Joséphine Baker - Boissy-Saint-Léger - 01 45 69 72 22
19/07 - 5 place du Clos de Pacy - Sucy-en-Brie - 01 45 90 28 32
26/07 - 4 rue Julie Victoire Daubie - Limeil-Brévannes - 01 43 86 54 73

Août

- 02/08** - 26 av. de Verdun - Limeil-Brévannes - 01 45 69 62 37
09/08 - 23 place de la Fraternité - Sucy-en-Brie - 01 45 90 18 72
15/08 - 19 rue du Colonel Fabien - Valentin - 01 43 89 03 27
16/08 - Avenue de Valenton - Limeil-Brévannes - 01 45 69 73 75
23/08 - 140 av. du Général de Gaulle - Sucy-en-Brie - 01 45 90 18 08
30/08 - 3 bd de la Gare - Boissy-Saint-Léger - 01 45 69 21 78

> PERMANENCES INFO-ÉNERGIE GRATUITES

Vous voulez maîtriser vos consommations et/ou engager des travaux de rénovation énergétique ? **Des permanences gratuites sur rendez-vous** se tiennent dans votre ville aux dates et lieux suivants :

- **8 juillet et le 16 septembre** de 14h à 17h **au CTM**, service Urbanisme, 3 rue de la Pompadour, Parc d'activités de la Haie Griselle.

Les permanences gratuites sont assurées par l'Agence de l'énergie du CAUE du Val-de-Marne, structure membre du réseau France Renov' piloté par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH).

N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 01 71 33 13 60 ou par mail : contact-energie@caue94.fr

> EN CAS DE VIOLENCES CONJUGALES, FAITES LE 3919 !



Le 3919 Violence Femmes Info constitue le numéro national de référence pour les femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...). Il propose une écoute, il informe et il oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Ce numéro garantit l'anonymat des personnes appelantes mais n'est pas un numéro d'urgence

comme le 17 par exemple qui permet pour sa part, en cas de danger immédiat, de téléphoner à la police ou la gendarmerie.

Le 3919 est accessible 24h/24 et 7j/7.

> VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE ET DE LA FAMILLE

Pour vous, pour un proche, appeler c'est déjà un premier pas. Le Val-de-Marne écoute, informe et oriente les victimes de violences au sein du couple et de la famille.

01 89 11 94 94* (* Numéro non surtaxé)

Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h
valdemarne.fr/unpremierpas



>Etat-civil

NAISSANCES

Février

Layana BERKANE

Avril

Simon TCHAFFA DOUNOU
 Aïcha MAGASSA

Mai

Elyna TASSY
 Matthew FLAHAUT

MARIAGES

Avril

Gaëtan MUCCIANTE et Myriam MELLOULI - Cédric WAROQUET et Charlotte CRINIÈRE

Mai

Paul LHEUREUX et Emilie PRADINES - Jamal EL MOUDENE et Fatiha BOULACHHOUB - Yacine LAHCHAYCHI et Elodie FAUCONNET - William BELLOW et Ronylee SINVIL - Sedki BOUSADIA et Marwa SBIKHI - Thierry HUMBERT et Julie LOPES

PACS

Avril

Amaury WATTELEZ et Marie TANKEU

Mai

Pablo CASTANO et Luna GRITTERET

DÉCÈS

Avril

Marie-José DELERUELLE
 Danielle HURPÉ

Mai

Darael BOKETSHU NKALA
 Donato ROTILIO



2 JUILLET 2026 - 14H

3 JUILLET 2026 - 17H30

FESTIVAL DE LA **JEUNESSE**

ESPLANADE JOSÉPHINE BAKER

ANIMATIONS

SCÈNE OUVERTE

CONCERT

L'Escale boisséenne

17 JUIL. > 2 AOÛT

Stade Marcel-Laveau

Un événement de
Boissy
l'été





L'aide à domicile sur mesure

Chez Petits-fils, nous avons le même niveau d'exigence que pour nos propres grands-parents.



- Aide à l'autonomie
- Aide à la vie quotidienne
- Compagnie et vie sociale
- Retour d'hospitalisation
- Présence de nuit

01 84 04 05 30

5, rue Montaleau
94370 Sucy-en-Brie



petits-fils.com